



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

COLLOQUE ACADEMIQUE

« FAIRE VIVRE L'EAC À TOUTES LES ECHELLES DU TERRITOIRE »

Mercredi 31 mars 2021



Site de la DAAC Bretagne






Chaine Toutapod DAAC



DAAC - Bretagne

Objectif 100% EAC

La délégation

Ressources

Évènements

Formations

Actions

Objectif 100% EAC

ADAGE

🏠 > ADAGE > Construire un projet d'éducation artistique et culturelle

T+ T-

Construire un projet d'éducation artistique et culturelle

Mercredi 23 décembre 2020



Si les bienfaits du travail en projet ne sont plus à démontrer, il convient cependant, au moment de sa construction, d'en clarifier les motivations et les fondements. Cette étape, parce qu'elle est faite d'implicite ou d'habitudes de travail, fait souvent défaut. Elle est pourtant essentielle car c'est d'elle dont vont dépendre certains aspects de la conduite du projet.



CONSTRUIRE UN PROJET EAC

Travailler en projet, oui. Mais à quelles conditions ?

Si les bienfaits du travail en projet ne sont plus à démontrer, il convient cependant, au moment de sa construction, d'en clarifier les motivations et les fondements. Cette étape, parce qu'elle est faite d'implicite ou d'habitudes de travail, fait souvent défaut. Elle est pourtant essentielle car c'est d'elle dont vont dépendre certains aspects de la conduite du projet.



Accueil

Recensement

Construire un projet EAC



Travailler en projet, oui. Mais à quelles conditions ?

Si les bienfaits du travail en projet ne sont plus à démontrer, il convient cependant, au moment de sa construction, d'en clarifier les motivations et les fondements. Cette étape, parce qu'elle est faite d'implicite ou d'habitudes de travail, fait souvent défaut. Elle est pourtant essentielle car c'est d'elle dont vont dépendre certains aspects de la conduite du projet. Il reviendra donc aux enseignants porteurs du projet de répondre à certaines interrogations :

- *Quelles sont mes motivations ? Pourquoi je souhaite mener un projet ? Pour quels élèves ?*
- *Avec quel(s) collègue(s) ? Quel(s) partenaires ? (Voir fiche « [Travailler en partenariat](#) »)*
- *Quels sont mes objectifs pédagogiques ? Quelles compétences précises je souhaite développer chez les élèves ?*
- *Quelles productions les élèves vont-ils réaliser grâce à ce projet ?*
- *Comment vais-je valoriser leurs productions ? Comment ces productions vont-elles s'inscrire dans leur Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ?*
- *Comment vais-je les évaluer ?*

Construire un projet EAC



Travailler en projet, oui. Mais dans quelles conditions ?

Le travail en projet implique un changement de pratique de la part de l'enseignant.e, que celui-ci ou que celle-ci travaille en interdisciplinarité (avec des collègues d'autres disciplines), en partenariat (avec un artiste, un scientifique, une structure culturelle...) ou les deux à la fois. Certains éléments d'ordre matériel notamment, sont à prendre en considération. Il conviendra donc également de s'interroger sur les points suivants :

- **La temporalité** : combien de temps j'envisage de consacrer à ce projet ? À quel moment de l'année ? Sur quelle fréquence ?
- **Le(s) lieu(x)** : dans un ou plusieurs établissements ? dans une structure partenaire ? à l'échelle du territoire ?
- **Le coût** : combien d'argent ce projet peut-il coûter à mon établissement ? Puis-je bénéficier d'un financement pour le mener à bien ? (*Voir la fiche « [Construire un budget en EAC](#) »*)

Travailler en partenariat



Pourquoi un partenariat ? Fréquenter est un de piliers de l'EAC, il nécessite de se tourner vers les structures culturelles, de les visiter, et d'en porter l'expertise. Ce sont des lieux privilégiés pour rencontrer les artistes, les créateurs, les praticiens.

*C'est le moment privilégié de la **rencontre** avec l'œuvre et sa création.*

Cette approche permet un travail en interdisciplinarité et une approche croisée de l'enseignement.

Comment travailler en partenariat ?

*C'est un travail conjoint entre l'enseignant et le partenaire culturel, le croisement des regards reste essentiel pour **co-construire** un projet d'EAC, chacun apportant son expertise dans son domaine.*

Travailler en partenariat

Comment identifier les partenaires ?

Les partenaires sont multiples et divers, ce peut être des associations, des musées, des lieux de mémoires et de sciences, des galeries d'art mais également des actions à l'échelle nationale, comme le Goncourt des lycéens.



Dans les structures partenaires, vous pouvez avoir plusieurs interlocuteurs :

Le service éducatif dont les missions sont les suivantes :

- Informer de son action auprès des enseignants
- Concevoir des ressources à l'intention du public scolaire
- Mettre en oeuvre des activités en lien avec les ressources de la structure
- Aider à la mise en oeuvre d'actions artistiques et culturelle

Les médiatrices et les médiateurs : ils sont en charge de la politique culturelle de la structure et sont rattachés au service culturel, ils mènent des actions envers tous les publics dont le public scolaire.

Le/la professeur(e) relais DAAC : le professeur-relais est un enseignant recruté par la DAAC et qui fait le lien entre la structure et les établissements scolaires, il peut proposer des ressources, répondre à des demandes pédagogiques et organiser des formations auprès des enseignants.

=> Pour en savoir plus :

<https://www.education.gouv.fr/les-partenaires-dans-le-domaine-de-l-education-artistique-et-culturelle-11201>

<https://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-6797>

Rôle du professeur relais



*Un certain nombre d'établissements culturels ont un service éducatif dans lequel la Daac a nommé **un ou deux professeurs relais**.*

Le rôle de ces professeurs est d'aider les enseignants à venir travailler avec leurs élèves dans ces établissements culturels.

*Les missions de **professeur relais** sont précisées dans [la circulaire ministérielle n°2010-040 du 30 mars 2010](#).*

***Le professeur relais élabore des outils, des parcours de formations pour les élèves et les enseignants**, en liaison avec les programmes de collège et de lycée. Les projets culturels et artistiques mis en place dans ce cadre prennent en compte les objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.*

Leurs missions



Dans le cadre de sa mission, le professeur relais :

accompagne, par la mise en place de documents pédagogiques (papier ou numérique), les expositions (ou les spectacles) pour une meilleure utilisation par les enseignants,

apporte son expertise pédagogique pour une meilleure exploitation des collections/spectacles par les enseignants, et accompagne ces derniers dans la mise en œuvre de leurs projets

contribue à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de partenariats favorisant le rapprochement des écoles et des établissements avec les ressources culturelles de proximité.

conseille les enseignants dans l'élaboration de projets d'éducation artistique et culturelle.

organise des actions de formation inscrite dans le cadre du Plan académique de formation.



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation académique à l'éducation artistique et à
l'action culturelle